

Rencontres Européennes de la Propreté Urbaine

Versailles – 9/04/2013

M. Romain DE REUSME

Collaborateur politique

Représentant

Mme Karine LALIEUX

Echevine de la Propreté publique et
de la Culture

Ville de Bruxelles



Table des Matières

- I. Particularités bruxelloises

- II. Plan d'actions : 3 axes de travail

- III. Initiatives spécifiques

I. Particularités bruxelloises

- Complexité institutionnelle : 1 Région – 19 communes
- Collecte des déchets ménagers en sacs poubelles par l'acteur régional
 - Achat de sacs poubelles au prix coûtant en Région de Bruxelles-Capitale >< taxes sur les sacs poubelles dans les régions voisines :
 - Taux de dépôts clandestins relativement plus important
 - Transfert de sacs poubelles vers le territoire bruxellois
- Obligation de tri depuis janvier 2010
- Densité du bâti importante et faible présence de déchetteries
- Ville multiculturelle et grande mixité sociale
 - Présence de population précarisée dans les quartiers centraux

II. Plan d'actions : 3 axes de travail

1. Renforcement des services aux citoyens
2. Sensibilisation/information
3. Verbalisation

1. Renforcement des services 1/2

- Organisation du Service :
 - 383 personnes :
 - 296 ouvriers de propreté publique
 - 40 chauffeurs
 - 23 brigadiers
 - 3 surveillants
 - 21 assistants administratifs et personnel de direction
 - +/- 200 Km de voiries balayés par la Ville de Bruxelles, soit 1.350 mètres de trottoirs par ouvrier.
- Mobilier urbain :
 - 4.482 corbeilles publiques, soit 1 tous les 100 mètres
 - 27 urinoirs et 5 toilettes publiques, installés depuis 2008
 - 67 canisites
 - 90 bulles à verre

1. Renforcement des services ^{2/2}

- Adaptation des fréquences de balayage à la réalité urbaine
- Opérations de collecte des encombrants :
 - 3 fois par an
 - 31 rendez-vous différents
 - 6 dates différentes
- Enlèvement gratuit des tags et graffitis – 2 modes d'interventions prioritaires :
 - À la demande
 - Lors d'opérations zonées dans des quartiers entiers

2. Sensibilisation/information

- Calendrier Propreté
- Campagnes de communication
- Animations dans les écoles et sur les marchés
- Journée Propreté – « Ambassadeurs Propreté »

3. Verbalisation

- 2006 : 0,4 taxes/jour
- 2012 : 22 taxes/jour

- Spécialisation des missions de verbalisation :
 - Assermentation de 15% des agents de la Propreté
 - Intégration dans les missions de police

- Opérations-planques en collaboration avec la police

III. Initiatives spécifiques ^{1/2}

1. Comités Propreté :

- ✓ Rencontres citoyennes, tous les 6 mois
- ✓ 11 quartiers de la Ville
- ✓ Visite sur le terrain et envoi d'un compte-rendu détaillé sur les décisions prises

III. Initiatives spécifiques ^{2/2}

2. Opérations Haut-Parleur :

- Message audio diffusé en 5 langues
- Flyers écrit en 8 langues
- Contact direct avec la population

3. Projet Michel-Ange :

- Partenariat avec 853 commerces
- 3 quartiers au Centre-Ville
- Passages quotidiens

***Merci de votre
attention !***



Romain De Reusme
Collaborateur politique
Ville de Bruxelles